Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

3 JUIN 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18101 **22**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Après les Communales

Ego Perron

Ces jours-ci partis et mouvements sont engagés dans les analyses du vote.
De notre part, nous prenons acte avec orgueil et fierté que sur le territoire du Val d'Aoste, dans nos Communes, nous sommes encore et toujours un point de repère solide et indiscutable.
L'Union Valdôtaine avance dans beaucoup de pays que nous avions perdus, il y a cinq ans, pour différentes raisons. Nous prenons ou nous reprenons toutes une série de Communes importantes et nos représentants, pour la plupart à leur première expérience, en deviennent les Syndics.
Nous nous sommes présentés en donnant mandat à nos sections de gérer ce passage, nous avons donné à nos sections l'autonomie de faire les choix qu'elles considéraient, dans les différentes réalités, comme les plus adaptés à interpréter correctement la réalité communale. Le plus souvent, ce mandat a été interprété correctement, parfois nous avons commis quelques fautes. Je pense que dans toute une série de cas un lien plus étroit et une coordination plus forte avec le Mouvement, ses suggestions, ses orientations auraient payé encore plus. Mais…
Nos sections et leur action sont notre point de force, mais l'un des aspects qu'il faut améliorer est sans doute le rapport entre le siège central et l'action sur le territoire, notamment quand il s'agit d'orientations et de lignes politiques qui ont des retombées au niveau régional, comme dans certaines Communes importantes. En général, malgré tout, l'action menée a été très bonne et j'en félicite ceux qui y ont contribué.
Et les autres? Je me souviens quand Franco Vallet, ancien coordonnateur de Renouveau Valdôtain, avait annoncé la présentation de listes de son mouvement dans toutes les Communes. Ce n'était qu'une annonce…
Sur le territoire, nous n'avons pas vu grand-chose. Quelques tentatives de se cacher derrière des listes « civiques », comme celui qui jette la pierre et cache la main, rien de plus.
Aujourd'hui, il y a une sorte d'embarras parce que ce mouvement sur le territoire n'a plus - à l'échelon des Communes - aucun point de repère ou presque. Il a complètement disparu. Il reste un mouvement présent organiquement dans la ville d'Aoste, où le résultat a été très modeste et aujourd'hui, il est uniquement représenté par des verts, les vrais maîtres à penser de l'« Alpe ».
Plus aucune trace de représentants de l'aire autonomiste. Où sont-ils? Les grandes annonces du deuxième tour ont été vite démenties au fur et à mesure que les résultats de notre coalition arrivaient. 60% pour la Ville d'Aoste: une douche froide, même gelée, pour ces derniers et pour le Parti Démocratique qui continue à vivre un moment très difficile de sa très, très courte histoire politique.
Pour ce qui est de nos alliés à la Région, nous avions lancé notre projet sur le territoire et dans les Communes, en demandant de le porter de l'avant là où il y en avait les conditions - politiques et humaines – et surtout la volonté de le faire. C'était la première fois aussi pour ce projet à l'échelon communal, je voudrais le rappeler.
En général ça a bien marché et ce passage était indispensable aussi pour l'Union Valdôtaine afin de conquérir certaines Communes, et je pense que de cela tout le Mouvement en devra tenir compte. Dans d'autres réalités, notre projet n'a pas abouti, pour différentes raisons. Quant à moi, je continue de croire à ce projet, je pense que c'est une expérience positive pour la politique valdôtaine. Il est probable qu'on a encore besoin de travail et de temps pour le faire mûrir et partager davantage. Notre Mouvement continuera à agir dans cette direction.
Merci encore à vous toutes et à vous tous.

… » fin de citation lcaveri@gmail.com

«Il est des gens qui crient très haut qu'ils n'ont jamais voulu se vendre ; c'est peut-être qu'on ne se serait jamais soucié de les acheter»
Gérard de Nerval

Chacun a son prix

La Conférence des Régions à propos de la manœuvre anticrise

Le président Rollandin : « Quel avenir pour le fédéralisme fiscal? »

La manœuvre anticrise proposée par le Gouvernement national ne plaît pas à la Conférence des Régions italiennes.
Jeudi dernier, 27 mai, le président du Gouvernement valdôtain Augusto Rollandin était présent lui aussi à la réunion au cours de laquelle les Présidents des Régions ont dit "non" à la manœuvre voulue par le Gouvernement Berlusconi.
«De la manière dont on nous présente la chose – a dit Rollandin – *cette solution n'est pas acceptable. Elle manque de clarté à propos des coupes des coûts, mais surtout on ne nous explique pas comment cette manœuvre de 24 milliards d'euros peut être insérée dans le nouveau contexte du fédéralisme fiscal. Il y a beaucoup d'éléments qui ne sont pas très clairs* – a dit encore Rollandin – *et c'est pour cette raison que j'ai signé le document par lequel les Régions italiennes demandent au Gouvernement une confrontation plus serrée à ce propos»*.

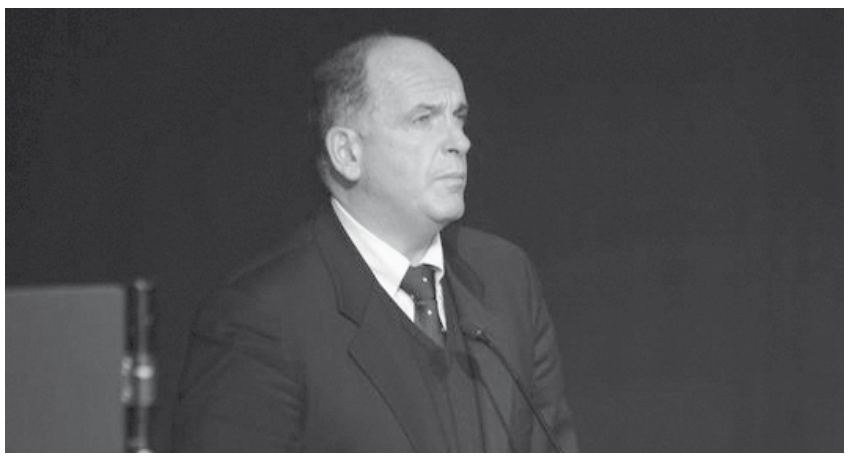

Dans ce document, les Régions et les Provinces autonomes affirment que « *dès la semaine prochaine* (celle qui vient de se terminer) *ces Instituts proposeront des amendements afin d'obtenir des changements dans la manœuvre et de confirmer l'engagement du Gouvernement national à propos des F.A.S.* (Fonds pour les aires sous-utilisées) *des Régions»*.
Pendant la même réunion, le président Rollandin a été confirmé à la charge de président de la Commission Montagne de la Conférence des Régions et vice-président de la Commission Environnement et Energie.

Nouvelles du Sénat

Les problèmes de la politique d'aujourd'hui

Antonio Fosson

La confrontation actuelle Berlusconi-Fini à l'intérieur d'une majorité qui vient de remporter les élections régionales m'amène à faire, en cette période politique, certaines considérations.
Avant tout, le bipartisme et le bipolarisme sont en crise, c'est-à-dire que la séparation en deux grands et uniques rassemblements de toutes ces particularités historiques, culturelles et politiques qui par le passé représentaient l'expression de plusieurs voix, et donc de partis différents en Italie, n'est plus performante.
Nous sommes donc bien loin de ce modèle simplifié qui s'est affirmé dans les pays anglo-saxons.
Dans notre Pays, au contraire, les deux pôles ont encore de nombreuses divergences en leur sein, tant pour la droite que pour la gauche, qui ne semblent pas pour l'instant pouvoir être synthétisées en une seule et commune voix.
La droite historique ne se sent pas toujours représentée dans un mouvement réformiste moderne, pragmatique et très efficace, il en est de même pour l'âme catholique sociale qui ne se reconnaît pas toujours à travers une ligne uniquement déterminée par les exigences d'un bilan financier.
Et la demande de sécurité et de protection d'une partie du Nord, même si elle est partageable, ne se concilie pas toujours avec la pauvreté et avec les conditions de vie des immigrés qui viennent chez nous pour travailler, mais qui ensuite devraient rapidement disparaître.
De la même manière, la totalité des différentes âmes qui sont, à présent, regroupées dans le PD et qui vont des réformistes aux verts radicaux en passant par la gauche révolutionnaire, ne peuvent pas se fondre et s'annuler au sein de la coalition actuelle.
En outre, ce cadre, qui reconnaît la difficulté du système bipolaire en Italie, est mis en évidence, en

SUITE PAGE 2

Convocation du Conseil Fédéral

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine est convoqué

le **LUNDI 7 JUIN** prochain, à 20h30

à l'auditorium de la **bibliothèque**
rue de l'Europe, Aoste

pour discuter de l'ordre du jour suivant :
- analyse des élections municipales 2010

Le président
Ego Perron

SUITE DE LA PAGE 1

NOUVELLES DU SENAT

ce qui concerne le PDL, par la diversité des deux leaders, différents de par leur parcours culturel, l'activité qu'ils ont menée par le passé et leur manière d'affronter les problèmes.
Par conséquent, Berlusconi, chef d'entreprise, décidé et peu habitué à faire des compromis, se prêtant à la politique, évolue naturellement sur des orientations et des méthodes différentes par rapport à Fini, homme politique par nature et par profession.
Ma deuxième réflexion est que la démocratie moderne, qui est toujours plus caractérisée par l'utilisation croissante de la communication, doit ses consensus non pas pour les idées et les programmes (les gens disent : "ils sont tous pareils…") mais par rapport à l'image que reflète le leader et son leadership.
La figure du chef est toujours plus un facteur déterminant et le Premier le plus adulé est celui qui est sûr de lui et efficient, qui n'hésite pas et qui parfois est même arrogant.
De sorte que notre système politique pénalise la confrontation entre des approches différentes, ne pouvant accepter des oppositions portant à minimiser l'image et la fonction du leader.
Le chef, qui est depuis toujours en faveur de la démocratie, mais moderne, acceptera, de par sa bonté, les conseils que les autres lui donnent, mais seulement si ceux-ci seront exposés dans ses salons et avec peu d'insistance.
Ma dernière considération est que dans une Italie qui perçoit la récession et une crise encore encombrante, et qui a donc peur, il faut que quelqu'un aille de toute façon de l'avant et sans hésitation, comme un blindé et que, par conséquent, les voix contraires, même si elles sont motivées, doivent se mettre entre parenthèses.
Il faut entreprendre et continuer même si les choix ne sont pas toujours les meilleurs.
Mais il faut le faire et faire croire que c'est pour le bien commun.

NOUVELLES EN BREF

PRIX ET BOURSES D'ÉTUDES EN SOUVENIR D'UGO ET LILIANA BRIVIO

Jeudi 27 mai dernier, dans la salle des conférences de la Bibliothèque Régionale d'Aoste, l'Assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, a remis les prix et les bourses d'études destinés à récompenser les élèves méritants, en souvenir d'Ugo et Liliana Brivio.
Dans le cadre du concours sur le thème de la citoyenneté et de l'interculturalité, réservé aux élèves de l'école secondaire du premier degré, au titre de l'année scolaire 2008/2009, un prix de 800 euros a été remis à Simona Charles et Ana Maria Socia de l'institution scolaire « Luigi Barone » de Verrès, un prix de 600 euros a été attribué à Désirée Gérandin et Amarildo Teqja de l'institution scolaire « San Francesco » d'Aoste et deux prix de 400 euros ont été décernés aux équipes composées de Yeraldin Isabel Gonzalez Rodriguez et Giacomo Polazzini et de Melania Lannunziata et Ana Elise Lowery, de l'institution scolaire Communauté de montagne Mont-Emilius 1 de Nus.
Deborah Munier, élève de l'institution scolaire Communauté de montagne Mont-Emilius 3 de Charvensod, a reçu une bourse d'études de 900 euros et trois bourses d'études de 1 500 euros ont été attribuées aux élèves :
- Fanny Lale Murix du Lycée classique et Institut d'art d'Aoste
- Nicole Jordan de l'institution scolaire « Regina Maria Adelaide » d'Aoste
- Matthew Sandon du Lycée technique, industriel et professionnel de Verrès, qui se sont particulièrement distingués par leur action et leur comportement en faveur de la concrétisation de la citoyenneté.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards – 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards
11100 Aoste.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 28 mai 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé le plan régional pour la réalisation du 6ème recensement général de l'agriculture, ainsi que la constitution du Bureau régional du recensement et de la Commission technique régionale.
Il a ensuite décidé de soumettre au Conseil régional le projet de loi portant nouvelles dispositions pour la rédaction du Bulletin officiel de la Région et pour la publication des actes de la Région et des collectivités locales, ainsi qu'abrogation de la loi régionale n° 7 du 3 mars 1994.
L'Exécutif a adopté la première planification des besoins en ressources humaines pour 2010, dans le cadre de l'organigramme des professionnels du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Le Gouvernement a approuvé les modalités de reconnaissance des cours de formation utiles aux fins de l'accréditation des personnes habilitées à délivrer les attestations relatives à la certification énergétique des bâtiments.
Il a ensuite donné son feu vert aux actions de promotion des manifestations estivales d'artisanat de tradition – la 57e Exposition-concours de l'artisanat valdôtain de tradition, la 42e Foire d'été, l'Atelier, les expositions permanentes des techniques traditionnelles et « Sculpture en direct » –, a accepté les offres publicitaires y afférentes et a engagé une dépense globale de 84.000 euros à cet effet.

ÉDUCATION ET CULTURE

L'Exécutif a donné son accord à la réalisation de la cérémonie de clôture de l'année scolaire 2009/2010 et d'attribution du nom de Corrado Gex au Lycée professionnel d'Aoste, cérémonie qui se tiendra le 11 juin 2010. Une dépense de 1.963.000 euros a été engagée pour le versement d'aides au titre de la restauration de biens architecturaux et artistiques d'intérêt religieux appartenant à des organismes et à des institutions ecclésiastiques.
Le Gouvernement a approuvé la participation de la Région, avec la collaboration de la commune d'Aoste et de la Fondation Institut musical, à l'organisation de l'édition 2010 du festival *Aosta classica*, qui se tiendra du 14 au 30 juillet 2010.
L'Exécutif a donné son feu vert à la rédaction et à la diffusion d'une publication scientifique accompagnée d'un DVD, recueillant les données relatives au système plurilingue de la Vallée d'Aoste, avec une attention particulière pour les nouveaux locuteurs du francoprovençal.
Il a ensuite autorisé l'exécution de tournages au château de Fénis et au Théâtre romain, dans le cadre de la production de la série télévisée *Fuori classe* – dont la protagoniste sera la comédienne Luciana Litizzetto –qui sera diffusée sur la chaîne *Rai Uno,* à l'automne prochain.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

En vue de l'année académique 2010/2011, les disciplines et les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice et au développement des tâches et des activités du Service sanitaire régional ont été définies et il a été décidé de compléter les niveaux essentiels d'assistance (*LEA*) par la fourniture des piles pour ***implants cochléaires*** (prothèses acoustiques).
Une initiative sera organisée le 30 mai 2010, dans le cadre des XIIIe journées nationales de dons et de greffes d'organes, en collaboration avec le comité Vallée d'Aoste de l'*Associazione Nazionale Emodializzati* (ANED), la section Vallée d'Aoste de *l'Associazione Italiana Donatori Organi* (AIDO) et l'association *San Michele Arcangelo*.
Par ailleurs, l'ensemble des procédures administratives nécessaires à l'application de la loi régionale n° 11 de 1999 portant texte unique en matière d'aides économiques en faveur des invalides, des aveugles et des sourds-muets a été adopté.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Le Gouvernement a approuvé la variante substantielle générale du Plan régulateur de la commune de Verrès, avec certaines modifications qui seront proposées à ladite commune. La Région prendra part au Festival international de l'environnement, qui aura lieu à Milan du 3 au 7 juin 2010.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC

L'Exécutif a défini le montant du financement destiné aux catégories A et B de la liste définitive des sujets pouvant bénéficier du fonds d'aide au logement locatif (avis de concours 2009) et débloqué les sommes nécessaires au versement desdits montants.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Le plan des travaux d'entretien extraordinaire et de mise aux normes des équipements a été adopté en vue de l'attribution de la gestion des piscines régionales d'Aoste, de Pré-Saint-Didier et de Verrès.
Un accord de collaboration a été passé entre la Région, les communes d'Aoste et de La Thuile et l'Association Chambéry-cyclisme, pour l'organisation – le 19 juin 2010 – d'une étape de la course cycliste internationale « Tour des pays de Savoie ».
Le Gouvernement a accordé à la commune d'Ollomont l'autorisation de construire et d'exploiter le téléski monoplace à câble haut « Berio », dans ladite commune.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste – Tél. 0165.234140 - Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin – Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique – 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 – Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Aoste, le premier conseil de cette législature a été convoqué pour mardi 15 juin

Giordano et Follien s'installent

En haut, de gauche à droite, Marco Sorbara (459 préférences), Aldo Di Marco (429), Lorella Zani (427) et Cristina Galassi (393)
En bas, de gauche à droite, Celestino Liparoto (376), Valerio Lancerotto (366), Ezio Riccio (362) et Alessandro Pelanda (353)

Après la fête, c'est l'heure de commencer le travail. Bruno Giordano et Albert Follien n'ont pas perdu de temps, après leur élection du dimanche 23 mai dernier. Après les scrutins et la fête de lundi 24, dans l'après-midi de mardi 25 mai, le duo de l'Union Valdôtaine – à la tête de la coalition qui avec 59,72% des consensus a remporté les élections municipales de la ville d'Aoste – s'est installé à l'Hôtel de Ville place Chanoux.
«*C'est la victoire de la politique de l'action*», avait dit Giordano peu après l'officialisation de sa victoire. Et la politique de l'action passe – comme c'est bien normal – par un travail constant qui a déjà démarré quelques heures après le succès électoral.
Le premier Conseil de cette législature a déjà été convoqué pour mardi 15 juin prochain: ce jour-là, les premiers pas officiels de la nouvelle machine administrative du chef-lieu régional seront faits.
Le Conseil étant composé, il reste encore du travail du côté de la Junte: les pourparlers de ces jours-ci sont différents, mais la meilleure explication est celle du nouveau vice-syndic Albert Follien.
«*Nous sommes en train de nous réunir avec les forces de la coalition pour discuter des noms des personnes qui feront partie de la Junte communale. Il y a différentes propositions, mais je suis sûr que nous réussirons à composer une équipe de travail qui sera capable de voir clairement les problèmes de la ville d'Aoste*».
En ce qui concerne les Conseillers, le Tribunal d'Aoste a compté à nouveau les voix de chaque candidat. Et cette deuxième lecture a apporté certains changements: Marco Sorbara reste le candidat le plus voté avec ses 459 préférences, alors que le deuxième, dans l'ordre de votes, est Aldo Di Marco, dépassant Lorella Zani de deux unités. Le changement le plus sensible est celui de Davide Pelanda, qui avec ce nouveau (et officiel) résultat des votes gagne quarante préférences et entre au Conseil. Pelanda sera donc le troisième conseiller confirmé par le Mouvement après Lorella Zani et Ezio Riccio, qui sera encore pour cette législature le chef de groupe de l'Union Valdôtaine au Conseil communal.
Pelanda fait donc partie des huit conseillers à la place de Luca Merighi, qui est neuvième avec 335 préférences: pour lui, malgré tout, il y aura un siège au Conseil à la place du premier assesseur de l'Union Valdôtaine.

François Domaine

La semaine dernière à La Thuile la 48ème édition du concours dédié à l'Abbé Cerlogne

Trois jours de fête pour accueillir 4 mille enfants

Les enfants des écoles valdôtaines ont dû affronter quelques tournants avant d'arriver à La Thuile, pays de montagne situé à quelques kilomètres du Petit-Saint-Bernard et organisateur cette année, en partenariat avec l'Assessorat de l'Education et de la Culture, du 48ème concours Abbé Jean-Baptiste Cerlogne pour fêter comme il se doit, le patois.

Mais ce long voyage en valait bien la peine puisque les écoles maternelles, primaires et secondaires valdôtaines, mais aussi de la Savoie et du Piémont adhérant à l'initiative, se sont retrouvées, pendant trois jours, du 17 au 19 mai, pour découvrir le spectacle présenté sur scène par l'école de La Thuile et admirer les différentes créations artistiques, préparées à l'aide des enseignants, réalisées en patois par plus de quatre mille élèves. Photos, dessins, sculptures en carton, chalets en miniature pour raconter les us et coutumes des différents pays de la Vallée d'Aoste, qui font partie du patrimoine matériel et immatériel de cette région et que les enfants ont interprété par leurs mots et leur imagination pour apprendre l'histoire et les traditions du pays où ils vivent. Les autorités qui étaient présentes à l'occasion s'agissant du président de la Région Auguste Rollandin, de l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin et du syndic sortant de La Thuile Gilberto Roulet ont rappelé l'importance de valoriser aux yeux des jeunes générations l'utilisation de cette deuxième langue, le patois, afin que celle-ci soit bien vivante au sein d'une communauté.

Mais le concours Cerlogne, c'est aussi le travail immense des enseignants et de tout un pays pour organiser les festivités et accueillir les enfants des quatre coins de la Vallée, c'est préparer des jeux et des ateliers pour les petits et pour les plus grands afin qu'ils apprennent tout en s'amusant, c'est inviter les enseignants retraités à participer à la fête et c'est aussi préparer un cadeau souvenir symbolisant un objet du temps passé.

Tout cela dans une ambiance chaleureuse où tout le monde se retrouve uni et fier de partager cette journée dont les enfants se souviendront.

Agnès Uzan

Le jeudi 3 juin à Aoste la troisième édition

Cinq auteurs italiens luttent pour le prix Mogol

Dans la soirée du jeudi 3 juin, à 21h15, s'est déroulé le Prix Mogol: cette nouvelle édition, la troisième, a changé de cadre. En effet, la manifestation organisée par l'Assessorat régional de la Culture en collaboration avec le Cet - Centro Europeo di Toscolano et avec la Fondation de l'Institut Musical de la Vallée d'Aoste s'est déroulée au Théâtre Romain d'Aoste; mais les protagonistes de la soirée étaient toujours les auteurs, leurs chansons et surtout la culture populaire.

«*Nous avons choisi le Théâtre Romain* – a expliqué l'assesseur régional à la Culture Laurent Viérin, en rappelant que, après plusieurs années de travaux, ce monument a été récemment restitué à la population – *parce que nous voulons qu'il devienne le symbole de la Vallée d'Aoste*».

Le jury, composé par la veuve du chanteur Fabrizio De André Dori Ghezzi et par les journalistes et critiques musicaux Gino Castaldo et Dario Salvatori et présidé par Mogol, a sélectionné cinq chansons finalistes : "Mandaci una cartolina", écrite et interprétée par Carmen Consoli, "E' lei", écrite et interprétée par Edoardo Bennato, "'U cuntu", interprétée par Franco Battiato et écrite par lui-même en collaboration avec Manlio Sgalambro, "L'ultimo valzer", écrite et interprétée par Simone Cristicchi, et "Pace", écrite par Giuseppe Anastasi et interprétée par Arisa. Ces deux derniers auteurs sont arrivés en finale pour la deuxième fois.

«*Cette initiative* – a ajouté Laurent Viérin – *souhaite valoriser l'importance des textes dans les chansons de la culture populaire italienne et, en même temps, à stimuler les auteurs vers la qualité. Nous voulons que la culture et la popularité puissent se rencontrer, et que la culture accompagne les gens, en permettant à tous d'y accéder*».

La cérémonie de remise des prix a été conduite par Fabrizio Frizzi, en présence du premier classifié et de quelques finalistes, avec la participation de Mario Lavezzi, Mara Maionchi et Fanny Cadeo.

«*Je crois que la valeur de ce prix est accrue* – commente Mogol, en soulignant que la soirée sera retransmise par Rai Uno, le samedi 5 juin, à 22h30, après le match de foot entre l'Italie et la Suisse – *les cinq textes finalistes ont été choisis par un jury très qualifié, qui a décidé avec sévérité et rigueur. En outre, même s'il s'agit d'un prix pour le meilleur texte, je voudrais mettre en évidence que les musiques sont aussi de très grande qualité*».

«*Je souhaite* – a dit encore Mogol – *que la chanson populaire reste toujours une valeur appartenant seulement à l'art et qu'elle ne tombe pas dans les mains du business*».

Denis Falconieri

Chant Choral, la soixantième Assemblée s'est déroulée à Aymavilles

Le chant valdôtain est en très bonne santé

La soixantième édition de l'Assemblée régionale de Chant Choral a été la vitrine la plus réaliste pour vérifier l'état de santé de la chanson valdôtaine.

Et c'est un très bon état de santé que le Jury et le public présent pendant la fin de la semaine dernière, à Aymavilles, ont pu apprécier: plus de quarante chœurs, mais surtout une très bonne qualité de préparation de toutes les formations musicales de notre région.

La chanson reste l'un des points forts de la tradition valdôtaine: et c'est bien pour cette raison que l'Assemblée régionale de Chant Choral assume une valeur assez importante dans le panorama de la musique et de la culture valdôtaines.

Sur la scène d'Aymavilles, 41 chœurs ont proposé une petite partie de leur répertoire. Les chœurs signalés par le Jury sont "Lou Tintamaro de Cogne" du directeur Myriam Brocard (catégorie A); les chœurs Penne Nere (Marilena Alberti), Saint-Roch (Piermario Rudda), Viva Voce (Edy Mussatti), Verrès (Albert Lanièce), Polifonico di Aosta (Efisio Blanc), Dames de la Ville d'Aoste (Alearda Pettena) et Saint-Ours (Angelo Filippini), les chorales Neuventse (Cristiana Clusaz), Grand-Combin (Davide Sanson) et de Valgrisenche (Angelo Filippini) et le chœur alpin de Saint-Vincent (Corrado Margutti) en ce qui concerne la catégorie B; Les Notes Fleuries du Paradis (Ornella Manella) et les chœurs Canto Leggero (Luigina Stevenin), Saint-Ours et Polifonico di Aosta pour la catégorie C; les chœurs Canto Leggero et Les Notes Fleuries du Paradis pour la catégorie D.

La chorale Grand-Combin a été signalée aussi pour le projet "le chant dans les mouvements migratoires", alors que Les Notes Fleuries du Paradis, le chœur de Verrès et le chœur Polyphonique d'Aoste ont été signalés pour une participation éventuelle à la Saison Culturelle 2010/2011.

La chanson "Le tre surele" proposée par Lou Tintamaro de Cogne a gagné le prix pour le chant de recherche. Quatre autres prix ont été décernés pour les chants inédits propres à la civilisation valdôtaine: "Je t'aime bien, ô ma vallée" interprété par le chœur Canto Leggero, "Cogne, son cœur de meuseucca" par Lou Tintamaro de Cogne, "Si j'étais" par le chœur alpin de Saint-Vincent et "Lo ru et le meinà" par le chœur laboratoire de l'Institut Musical d'Aoste.

Enfin, en ce qui concerne les chants inédits sur une musique d'inspiration libre, le prix pour cette catégorie est décerné au chœur Viva Voce pour "La valse de la mélancolie" et au chœur de Verrès pour "Cara Montagna".

Les résultats des combats de Valpelline et La Salle. Prochain rendez-vous le 25 juillet à Etroubles

Batailles de Reines, c'est la pause après un long printemps

De gauche à droite les Reines du Concours de Valpelline: Turin de Lorenzino Bionaz d'Ollomont, Negra de Claudio Berthod de Doues et Couronne d'Angelo Letey de Valpelline

De gauche à droite les Reines du Concours de La Salle: Reinetta de Marco Chamonin de La Salle, Promise de Stefano Mosquet de Brissogne et Lion d'Aurelio Crétier de Saint-Christophe

VALPELLINE

De nombreux spectateurs ont assisté, le samedi 8 mai dernier, à Valpelline, au dernier concours éliminatoire du printemps des « Batailles de Reines », grâce à une discrète journée de soleil ; les finales, au contraire, caractérisées par la pluie les ont repoussés.

Les bovines étaient en tout 238 : 76 appartenant à la première catégorie, 80 de deuxième catégorie et 82 de troisième catégorie.

Le protagoniste absolu de cette journée était Claudio Berthod de Doues qui a qualifié cinq bovines de son étable pour la Finale régionale ; Angelo Létey a classé deux de ses vaches.

La vache la plus lourde de la journée était « Mouteila » de l'Entreprise Agricole Verney de Gressan avec ses 770 kg.

S'agissant de la première catégorie, succès de « Turin » de Lorenzino Bionaz d'Ollomont qui en finale a éliminé « Mitra » de Marco Chamonin de La Salle.

A la troisième et quatrième place, deux vaches de Claudio Berthod de Doues, s'agissant de « Mirkà » et de « Coucou ».

Concernant la deuxième catégorie, le bosquet a été remporté par « Negra » de Claudio Berthod de Doues qui a classé également à la quatrième place « Fleurette » ; à la deuxième et troisième place se sont qualifiées « Brunie » d'Angelo Létey de Valpelline et « Righetta » de Loris Diémoz de Nus.

Pour ce qui est de la troisième catégorie, victoire de « Couronne » d'Angelo Létey qui en finale a évincé « Voleine » de Michel Squinabol de Pollein. Les deux autres demi-finalistes qui ont obtenu un classement à la Finale régionale ont été respectivement « Tonnerre » de Claudio Berthod de Doues et « Saphir » de Gillio Jotaz d'Ollomont.

LA SALLE

L'arène de La Salle a accueilli, dimanche 2 mai dernier, l'avant-dernier concours printanier des Batailles de Reines avec la participation de 118 reines réparties de la façon suivante : 49 en troisième catégorie, 44 en deuxième et seulement 25 en première catégorie. La vache la plus lourde du concours était « Solida » de Marco Chamonin de La Salle avec ses 768 kg.

Enrico Grivel de Courmayeur a qualifié deux bovines pour la Finale régionale du mois d'octobre.

« Reinetta » de Marco Chamonin de La Salle a remporté le bosquet de première catégorie et s'est adjugée le trophée en souvenir de Leopoldo Chabod. Un autre prix, une sonnaille Chamonix, a été offert par Luciano Chabod, à l'éleveur le plus jeune de la Valdigne participant à ce concours, c'est-à-dire Mathieu Chabod de La Salle.

Concernant la première catégorie, comme on vient de le rappeler, c'est « Reinetta » de Marco Chamonin de La Salle qui a remporté la victoire, ayant battu en finale « Tigresse » d'Elio Champion de La Salle et, en demi-finale « Voleine » de Carlo Bovet de Saint-Christophe. Enfin, « Tricot » de Venanzio Chabod de La Salle a obtenu également une place pour la Finale.

En ce qui concerne la deuxième catégorie, succès pour « Promise » de Stefano Mosquet de Brissogne, qui en finale a évincé « Brenva » d'Enrico Grivel de Courmayeur. Troisième et quatrième place respectivement pour « Severa » d'Ymac Frassy d'Arvier et pour « Moteila » d'Ezio Chabloz de La Salle.

S'agissant de la troisième catégorie, le bosquet a été remporté par « Lion » d'Aurelio Crétier de Saint-Christophe qui en finale a éliminé « Lucifera » de Leo Montrosset de Jovençan et qui en demi-finale avait battu « Ducati » d'Enrico Grivel de Courmayeur. Puis, « Paris » de Romeo Thomasset de Saint-Nicolas s'est également classée.

Le prochain rendez-vous avec les Batailles de Reines est fixé, au dimanche 25 juillet prochain, à Etroubles.

Sports Populaires, dimanche prochain la finale du championnat de première division de Tsan

Rebatta et Fiolet, les titres sont pour Doues et Porossan

C'est la fin de la saison pour les Jeux Populaires valdôtains. Un final qui vient déjà de vivre deux des trois finales des championnats des différentes disciplines, mais qui se terminera seulement dimanche prochain - 6 juin – avec la finale de première division de Tsan entre Verrayes I et Chambave I.

REBATTA

La Rebatta a été la première discipline à terminer ses différents tournois. Et le final de la saison du printemps n'a pas donné de grandes surprises: Doues A vient de gagner le championnat Open de première division, ce qui arrive souvent ces dernières années. Bruno et David Nex – avec leurs copains – ont réussi aussi dans cette première partie de 2010 à être les plus forts de cette discipline. Doues gagne aussi en deuxième catégorie avec l'équipe B.

FIOLET

Pas de surprises non plus dans le championnat de Fiolet de première division, qui s'est terminé dimanche dernier 30 mai avec le septième titre consécutif du Porossan. L'équipe de la colline d'Aoste a battu en finale La Salle I 1355-1218: le meilleur sur le terrain de jeux – était encore une fois – Enrico Francesia avec ses 295 points. En deuxième division, succès de La Thuile I sur Valpelline I, en troisième Morgex I s'impose sur Bosses avec cinq points seulement. Allein II et Avise III gagnent respectivement les tournois de quatrième et cinquième division, avec le succès final contre Etroubles II et Saint-Oyen II. Chez les femmes, c'est Gignod qui s'impose face à Allein, alors que pendant les deux championnats réservés aux Juniors, c'est Morgex qui a dominé, en gagnant le championnat A avec 471-343 contre Saint-Christophe I et le championnat B avec le succès 251-201 contre Charvensod I.

TSAN

C'est la veille de la finale de première division, qui se jouera dimanche prochain 6 juin, à partir de 14h, sur les terrains de jeux de Brissogne. Verrayes I – grande favorite – et Chambave I, qui vient de gagner la demi-finale contre Montjovet I. Une belle finale avec deux des protagonistes de ces dernières saisons du Tsan valdôtain: il n'y aura pas le Châtillon I, battu par Montjovet lors des quarts de finale du 23 mai dernier, mais le spectacle sera au rendez-vous.

Lors des championnats de deuxième et troisième catégorie, les finales se sont déroulées pendant l'après-midi de mercredi dernier 2 juin. En deuxième division, s'est déroulé le match Challand-Saint-Anselme I – Chambave II, avec l'équipe de la Val d'Ayas qui est partie favorite: malgré tout, les deux formations participeront au championnat de première division au printemps prochain.

En troisième division, c'est une finale inédite à trois qui est en train de se dérouler: le titre de champion est déjà dans les mains de Brusson I, qui a gagné à la fois contre Ayas

I et Challand-Saint-Anselme III. Ce sera l'une de ces deux formations de la vallée d'Ayas – qui seront opposées dans la troisième partie de cette finale du mercredi 2 juin – qui passera en deuxième division l'année prochaine.

Deuil au Val d'Aoste aussi pour le décès du leader historique de la Südtiroler Volkspartei

«Silvius Magnago était le Tyrol du Sud»

«Silvius Magnago n'a pas été seulement notre Président pendant 32 ans, il n'a pas été seulement la personnalité qui a guidé le Tyrol du Sud pendant l'une des périodes les plus difficiles de son histoire: Silvius Magnago était le Tyrol du Sud». C'est par ces mots que le Président de la Province de Bozen, Luis Durnwalder, a commémoré le leader historique de la Südtiroler Volkspartei, mort le 25 mai dernier, à Bozen, à l'âge de 96 ans.
Né à Meran le 5 février 1914, Silvius Magnago, personnalité marquante de la droite européenne, était parmi ces Tyroliens du Sud qui furent obligés, en 1939, de choisir entre la dénationalisation imposée par le régime fasciste et l'émigration en Allemagne. Officier de l'armée italienne jusqu'à 1938, puis de la Wehrmacht en 1942, il fut blessé pendant la campagne de Russie. Rentré à Bozen dans l'après-guerre avec sa femme Sophia Cornelissen, il s'employa dans la Caisse d'épargne locale.
Sa carrière politique débuta au Conseil municipal de Bozen en 1947 et l'année suivante il fut élu vice-syndic de la ville et conseiller provincial et régional. Pendant 12 ans, jusqu'à 1960, il occupa alternativement la charge de Président du Conseil provincial et du Conseil régional.
Défenseur acharné de l'autonomie sud-tyrolienne et de la minorité allemande, en 1957 il fut élu à la présidence de la Province, dans un moment caractérisé par une forte tension entre la population autochtone allemande et les immigrés italiens et par les attentats des nationalistes tyroliens. La même année, en tant que Président de la SVP, il lança devant 35.000 militants, lors du rassemblement du château de Sigmundskron, le slogan «Los von Trient», en déclenchant le processus politique qui allait aboutir, en 1970, à une réforme du statut spécial du Trentin, par laquelle on créa les deux Provinces autonomes de Trente et de Bozen.
C'est surtout grâce à l'activité politique et aux qualités personnelles de Magnago que le conflit ethnique put déboucher sur une solution qui s'est révélée avantageuse pour tous les habitants du Tyrol du Sud et qui assure la cohabitation pacifique des trois groupes linguistiques de la province.
Magnago présida sans interruption le Gouvernement provincial jusqu'à 1989, en obtenant à chaque rendez-vous électoral le plus grand nombre de préférences personnelles.
En 1991 il se retira de la vie politique, en désignant comme successeur à la leadership de la Südtiroler Volkspartei le nouveau Président de la Province, Luis Durnwalder.
Le Président Perron a exprimé au parti sud-tyrolien les sentiments de deuil et de participation de l'Union Valdôtaine pour la disparition de celui que son peuple considère comme un véritable père de la patrie.

Joseph Rivolin

Un souvenir du chanoine Charles Bovard, co-fondateur de l'Union Valdôtaine

Le 18 mai dernier, anniversaire de la mort d'Emile Chanoux, le chanoine Charles Bovard a abandonné la petite patrie valdôtaine pour rejoindre la grande patrie céleste.
Né à Paris le 27 octobre 1911 au sein d'une ancienne famille originaire de Valgrisenche, Bovard reçut les ordres sacrés le 31 mars 1934 et fut aussitôt chargé du vicariat de la paroisse Saint-Laurent à Aoste. Professeur au Petit, puis au Grand Séminaire, assistant diocésain des jeunes de l'Action Catholique, il fut nommé chanoine de la Collégiale Saint-Ours le 2 octobre 1937 et admis à l'Académie Saint-Anselme le 17 mai de l'année suivante. Il remplit ensuite de nombreuses charges au sein des institutions diocésaines.
Pendant les années sombres du régime mussolinien, quand la Collégiale devint l'un des points de repère de l'antifascisme valdôtain, Bovard fut parmi les animateurs de la Résistance autonomiste et contribua activement, par son action au sein de l'Action Catholique, à garder la flamme de la tradition et de l'identité valdôtaines parmi les jeunes gens et dans les milieux catholiques. Il collabora notamment, en cette action patriotique, avec Joseph Bréan et remplaça ce dernier à la tête de la rédaction de l'organe diocésain *Augusta Prætoria*, lors de son exil en Suisse, au lendemain de la mort d'Emile Chanoux.
Après la Libération, il joua un rôle essentiel dans les pourparlers avec le «Comitato di Liberazione Nazionale», pour l'obtention d'un régime politique particulier pour la Vallée d'Aoste: avec le préfet Alexandre Passerin d'Entrèves, la présidente du CLN valdôtain Maria Ida Viglino et Federico Chabod, il fit partie de la délégation valdôtaine qui se rendit à Turin le 15 mai 1945 pour discuter le texte du premier projet d'autonomie.
Dans l'après-guerre il reprit sa mission d'éducateur et fut professeur de religion au lycée d'Aoste.
En 1974, à l'âge de 63 ans, il se retira à Poitiers et l'année suivante démissionna de sa charge au sein du chapitre de Saint-Ours, qui le nomma alors chanoine honoraire.
Charles Bovard était le dernier survivant des seize personnalités qui, le 13 septembre 1945, fondèrent notre Mouvement, parmi lesquelles figuraient deux autres chanoines de la Collégiale: Monseigneur Stévenin et le chanoine Joseph Bréan.
Avec lui, c'est un témoin privilégié de l'histoire et de l'autonomie valdôtaines qui nous a abandonnés.

J. R.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine d'Issime

a la joie d'annoncer la naissance de

Simon PRAZ

qui est venu réjouir le foyer de Max, vice-président de la section et de Paola.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi qu'au grand frère André et au grand-père Aldo, membre de la section, et nos vœux de bonheur et de prospérité au petit Simon.

FÉLICITATIONS

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

exprime ses plus sincères félicitations à Monsieur

Paolo ZAMPARUTTI

qui a, tout dernièrement, brillamment obtenu sa licence en Géologie à l'Université de Turin, en obtenant la mention 110/110 et les félicitations du jury.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Adriano RUATTO
âgé de 72 ans

La communauté unioniste de Perloz participe au chagrin de la famille et présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Pier Enza, à son fils Mario, membre de la section, à ses belles-filles, à ses petits-enfants, ainsi qu'à tous les autres parents.

Le coin du dialogue

Piero Prola

2010 est une année cruciale pour les rapports entre la Vallée d'Aoste et l'Etat national.
La saison des réformes institutionnelles du pays est arrivée à un moment vital avec la disposition d'application du fédéralisme fiscal. Il s'agit d'un parcours qui a débuté dans les années 90 avec la décentralisation administrative à Constitution inchangée et qui s'est poursuivi en 2001 avec la réforme du titre V, seconde partie, de la Constitution. Il s'agit certainement d'un changement qui comporte encore des aspects fumeux et je dirais dangereux. Il ne faut cependant pas confondre les textes du fédéralisme fiscal prévus pour les régions à statut ordinaire avec les textes pour les régions à statut spécial. Les principes pour le concours des autonomies spéciales et les objectifs de péréquations et solidarité doivent s'appliquer selon des critères et modalités à définir avec une norme d'application, en ayant préalablement identifié des lignes directrices au cours d'un débat bilatéral entre Etat et Région.
Nous devons nous assurer que les niveaux d'efficacité que nous avons acquis soient maintenus et qu'ils ne puissent être mis en discussion dans quelque cas que ce soit. Toute évaluation concernant les ressources financières attribuées à notre région doit toujours être liée et rapportée au large éventail de compétences et de fonctions que nous exerçons. L'application du fédéralisme fiscal est une occasion importante et stratégique pour la valorisation des prérogatives et compétences déjà prévues par le statut afin de promouvoir des politiques de développement indispensables pour rendre l'autonomie fiscale une opportunité pour tout le pays. Au-delà des éclatantes déclarations de certains représentants du Gouvernement, nous avons besoin d'une confrontation sérieuse et par conséquent d'interlocuteurs du Gouvernement central attentifs au problème et sensibles aux modèles politiques offerts par les Régions à statut spécial et de débuter une ultérieure phase de notre autonomie en dialoguant toujours plus et mieux avec les autres Régions à statut spécial et avec l'Etat dans l'optique de valoriser notre modèle de Gouvernement.
Je voudrais tranquilliser tout le monde : nous ne sommes pas encore avec le chapeau à la main mais nous sommes convaincus d'avoir comme base droits, histoire, culture et parcours politiques qui garantissent sérieux, fiabilité et engagement pour une phase ultérieure de valorisation de notre particularisme et de notre autonomie.
Je voudrais encore m'arrêter brièvement sur une autre problématique assez importante. Avec l'abrogation des bons d'essence en exemption fiscale que nous avons de quelque façon « subie » de la part de l'Europe et de son parlement, la Vallée d'Aoste a été sollicitée à ouvrir une autre table de confrontation. Les bons d'essence avaient été une solution de passage et de compromis par rapport aux prévisions statutaires de l'article 14.
A ce point, nous avons l'obligation de faire redémarrer la confrontation institutionnelle pour réaffirmer avec détermination un droit constitutionnel, la zone franche de montagne, qui aujourd'hui peut représenter, sur l'exemple des zones franches métropolitaines récemment constituées, une réalité et une valeur ajoutée importante pour notre économie.
Considérons donc un devoir et une nécessité d'agir pour rétablir aussi un équilibre par rapport aux autres régions moins désavantagées du point de vue territorial.
C'est un parcours difficile mais obligatoire qui met au centre des choses le droit et le respect d'être Valdôtains, forts et conscients de nos principes et de notre identité.

Approbation de la réhabilitation et reconversion de la structure

Polygone de tir militaire de Clou-Neuf

Propos recueillis par Raphaël Bixhain

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé à l'unanimité le projet de loi *« Interventions régionales pour la réhabilitation et la reconversion du polygone de tir militaire de Clou-Neuf »*.
Le rapporteur de ce projet de loi a été le Conseiller régional Gabriele Maquignaz avec lequel nous nous sommes entretenus à ce sujet.

Conseiller Maquignaz, en quoi consiste exactement le projet de loi concernant le polygone de tir de Clou-Neuf, dont vous avez le rapporteur au sein du Conseil de la Vallée?
« Avec ce projet de loi, la Région règlemente les interventions régionales visant à la réhabilitation et à la reconversion du polygone de tir militaire qui se situe au lieu-dit Clou-Neuf, dans les communes d'Aoste et de Sarre, qui doit s'adresser au personnel militaire et aux autres sujets n'appartenant pas aux Forces armées à but d'instruction ou pour le déroulement d'activités sportives et récréatives. Sur base de ce qui est prévu par cette loi, la Région effectuera la conception et la réalisation des travaux et des interventions utiles à la reconversion des installations et des zones intéressées, faisant partie du domaine militaire, dans le but de permettre une future utilisation du polygone à des sujets ne faisant pas partie du personnel militaire ainsi que pour des activités sportives et récréatives. »

Sur quelle base sont appliquées les interventions que vous venez de citer?
« Elles sont appliquées sur la base d'un accord de programme entre la Région, le Ministère de la défense et les autres administrations intéressées, ayant pour but de définir en particulier la typologie et les caractéristiques des interventions, le coût à charge de la Région, les modalités de monitorage de l'état d'application des actions prévues par l'accord en question, les modalités de gestion de l'installation. Je tiens à ajouter que cette loi est très importante car elle résout des questions et des problématiques qui durent depuis des années concernant les activités qui peuvent avoir lieu à l'intérieur du polygone et qui pourra utiliser cette structure. »

Et en ce qui concerne la structure en elle-même?
« Outre à être une installation complètement sûre, répondant de manière optimale aux critères de sécurité et à l'avant-garde en matière d'exercices militaires (300 mètres de ligne de tir), le nouveau polygone de clou-Neuf sera une véritable structure polyvalente où seront prévus des services (parking, dépôt d'armes, etc.) qui donneront une réponse adéquate aux exigences de tous ceux qui ont besoin d'un polygone pour des activités sportives et récréatives, comme par exemple les chasseurs qui pourront finalement avoir la possibilité d'utiliser l'installation de Clou-Neuf pour s'entraîner et étalonner leurs armes avant la saison de la chasse. »

Le Président Cerise à Rome, le vendredi 28 mai

Nouvelle Assemblée des Présidents des Conseils régionaux

La nouvelle Assemblée des Présidents des Conseils régionaux s'est installée vendredi dernier, à Rome, dans sa nouvelle composition suite aux récentes élections.
Présidée par le Coordinateur vicaire et Président du Conseil régional de la Vallée d'Aoste, Alberto Cerise, qui a illustré aux nouveaux collègues les thèmes de travail politico-institutionnel sur lesquels la Conférence s'est particulièrement concentrée au cours de la dernière législature et les principales orientations de travail actuelles et futures, l'Assemblée des Présidents a délégué Nazario Pagano, Président du Conseil régional des Abruzzes, à représenter le système des Assemblées régionales le 7 juin prochain au Sénat de la République à l'occasion du quarantième anniversaire de la première élection des Conseils régionaux « A 40 ans de la première élection des Conseils des Régions à statut ordinaire : système des autonomie et réforme du parlement ».
Les Président réunis au sein de la nouvelle Assemblée ont convenu de fixer la prochaine réunion au jeudi 17 juin. A l'ordre du jour, la nomination des nouveaux organes de la Conférence.

Condoléances du Président Cerise

Disparition de Gaetano Baldassarre

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, en son nom personnel et au nom de l'Assemblée régionale, exprime ses profondes condoléances pour la disparition de l'ancien Conseiller régional Gaetano Baldassarre.
Gaetano Baldassarre fut élu au sein de la huitième Législature dans la liste du Parti socialiste démocratique italien. Il fut Conseiller régional du 21 juillet 1983 au 26 juillet 1988 et Chef de Groupe du PSDI.
« Son action et son approche modérée – a déclaré le Président Alberto Cerise – *en firent un gentleman de la politique régionale. Nous nous en souvenons avec estime. »*

En bref

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une motion relativement aux initiatives pour éliminer l'utilisation de la vaisselle en plastique dans les activités de distribution de nourritures et de boissons.
Le texte adopté *« engage le Gouvernement régional à s'activer pour promouvoir l'élimination de l'utilisation de la vaisselle en plastique dans toutes les activités de distribution de nourritures et de boissons tant de l'Administration publique que dans les activités privées, dans la même ligne que l'accord atteint avec le Pro Loco, avec l'implication des association du secteur. »*